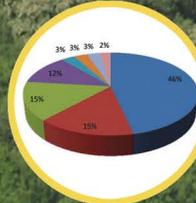


la Sirène N°53



P.10 **Analyse financière**



P.15 **Le café du Fil**



P.17 **Les Carriolades**



P.23 **3 femmes
3 sports**

Bulletin municipal de
Remilly-en-Montagne



Mai 2016

Les travaux, une vraie fable !

Maître Marteau, sur un balcon juché,
tenait en son sac un ouvrage.
Maître Marco, par le plan alléché,
lui tint à peu près ce langage :
« Hé, bravo Monsieur du Marteau,
que vous êtes doué, que tout me semble beau !
Sans mentir, si votre clouage
se rapporte à votre cadrage,
vous êtes le héros des faiseurs de nos toits ».
A ces mots le Marteau ne se sent pas de joie ;
et, pour prouver sa bonne foi,
il tape un grand coup sec, et se tranche deux doigts.
Maître Marco s'en saisit, et dit : « Mon bon Monsieur,
entendez que tout hâbleur
vit aux dépens de celui qui l'écoute :
cette rançon vaut bien un ouvrage, nul doute ».
Maître Marteau, honteux et confus,
comprit, mais un peu tard, qu'on ne le croirait plus.

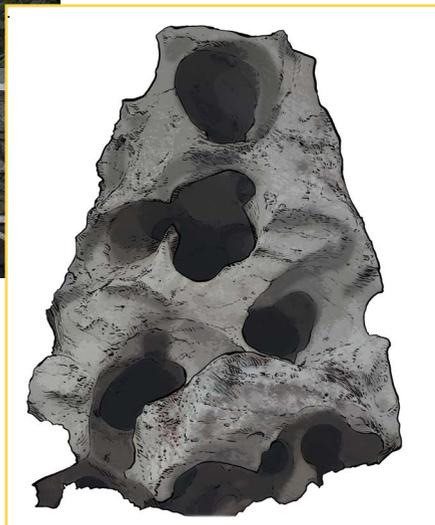


La photo mystère

Réponse du numéro précédent



La nouvelle photo mystère



C'est l'about d'arêtier sur le toit du presbytère.
La plus basse des tuiles faïtières recouvrant
l'arrête d'angle des pans du toit.

Mentions légales

Responsable de publication

Marc Chevillon

Rédaction

Pascale Ducamin : *Les travaux, une vraie fable !*

Marc Chevillon : *Communications municipales*

Annabelle Galorin : *Analyse financière de la commune*

Monique Bonin : *Cérémonie de la FNACA*

Jeanne Cabannes : *Journée citoyenne, Un nichoir, 3 femmes 3 sports 3/3*

Florence Nicolle : *Le café du Fil*

Lisa Godeau : *Les rendez-vous de la Chassignole*

Samuel Renaud : *Les Carriolades*

Emmanuelle Bugeau et Céline Caron : *Les 3 Serge 2/3*

François Bussière : *Mise à jour Pratique*

Photos

Thierry Bernard : Couverture

Christian Bauer : *La photo mystère*

Jeanne Cabannes : *Journée citoyenne, Un nichoir*

Florence Nicolle : *Le café du Fil*

Monique Bonin : *Cérémonie du 8 mai, Les Carriolades*

Bénédicte Buteau : *3 femmes 3 sports*

Conception - infographie

Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

Sommaire

Le mot du Maire **04**

Communications
municipales **05**

Associations
Temps libres **15**

Regards **20**

Pratique **25**

Mairie : 15 Grande rue
21540 Remilly-en-Montagne
Tél : 03 80 23 63 84
Secrétariat : Virginie Richard
Ouvert le mardi et vendredi
de 09h30 à 11h30

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne

Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne

Mon activité professionnelle m'éloigne beaucoup de Remilly en ce moment et c'est l'occasion de travailler avec tout le conseil municipal. Je suis fier de ce groupe où chacun s'investit à son niveau et en fonction de ses moyens. Merci à mes trois adjoints et sept conseillers qui assurent cette continuité et qui me montrent chaque jour que nous sommes une vraie équipe.

Vous le lirez plus loin mais malgré de lourds investissements dans nos bâtiments et une baisse conséquente des dotations de l'état contre laquelle les communes de France sont unanimes, nos finances sont saines. Nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 2012 et une fois de plus, nous avons décidé de ne pas le faire cette année.

Le grand chantier de ce printemps sera le choix que nous devons faire pour notre assainissement. Un tiers seulement de nos installations est conforme et il nous faut maintenant décider si nous maintenons le choix du système collectif ou si nous révisons ce projet en faveur de systèmes individuels. Pour tous ceux dont le système n'est pas conforme, le futur programme mené avec la CCOM pourrait constituer une des dernières opportunités pour bénéficier d'un soutien logistique et financier. Notez dès à présent la date du vendredi 10 juin à 19h00 pour une réunion d'information à laquelle nous vous espérons nombreux.

De nouveaux appartements vont bientôt être disponibles à la location et de nouveaux locaux vont pouvoir accueillir nos manifestations et celles de « La Chassignole ». Ces travaux qui s'éternisent nous prennent beaucoup de temps et sont source de nombreuses tracasseries mais ces déceptions s'effaceront vite quand nous pourrons profiter des ces lieux fonctionnels et agréables.

La mobilisation des Remillois au service du village ne faiblit pas et vous êtes toujours nombreux à participer aux journées citoyennes ou à suivre les propositions de la Chassignole. Vos encouragements nous aident à avancer et nous confortent dans nos choix. Soyez-en remerciés.

Je vous souhaite un très beau printemps et une belle saison d'été.

Bien amicalement

Marc Chevillon



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil municipal s'est réuni à quatre reprises les 15 janvier, 4 février, 31 mars et 13 mai.

Alignement du four à pain

Le rapport de l'enquête publique indique qu'il n'y a aucune objection pour supprimer l'alignement du four à pain. Le conseil municipal vote pour cette suppression à l'unanimité. Les élèves de la section maçonnerie du lycée

des Marcs d'Or ont commencé le chantier début janvier et pourront finir le remontage du mur lorsque la section « charpente » déposera la toiture.

Convention de voirie

Au cours de l'année 2013, la commune a signé une convention avec le Conseil départemental pour la réalisation par les Services Départementaux de prestations relatives à l'entretien et l'exploitation de la voirie

communale. Cette convention est arrivée à échéance le 31/12/2015. Le conseil municipal vote pour la poursuite de ce partenariat à l'unanimité.

Frais d'huissier affaire Doret

En décembre dernier la commune a fait constater par huissier que, malgré les relances, M. DORET n'a toujours pas remis en état ses clôtures. Les frais de l'acte s'élèvent à 440,36€ TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le paiement de ces frais. M. le Maire informe le conseil municipal que l'avocat de la commune a confirmé que les documents permettant la mise en fourrière des animaux errants sont conformes et que la procédure peut être appliquée.

En outre et suite aux différents entretiens avec l'avocat, M. le Maire propose au conseil municipal, de déposer, à l'encontre de M. DORET, une plainte simple auprès du procureur. Le but étant d'informer les administrations des divers dysfonctionnements constatés. Le cabinet d'avocat doit être mandaté par la commune pour lancer cette procédure. Les honoraires seront de l'ordre d'une consultation « ordinaire ». Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Etude d'une demande d'urbanisme

M. le Maire sollicite l'avis du conseil municipal pour une demande d'urbanisme. M. Jaxon a déposé le 30/11/2010 un dossier pour construire un « sas » d'entrée. Ce dossier lui avait été refusé par l'ancienne municipalité pour non respect du PLU, notamment sur le degré de la pente et la couleur de la

construction. La nouvelle demande pour cette construction présente une pente de 35°, une construction de couleur marron et un toit opaque. Après discussion et bien que le conseil municipal soit plutôt favorable à un toit en tuiles, il estime que le projet respecte le PLU et doit être accordé.

Etude d'un droit de préemption

Dans le cadre de la vente de la maison de Mme et M Bosoni, le conseil municipal dé-

cide à l'unanimité de ne pas exercer de droit de préemption.

Coeur de village

Le chantier avance toujours avec un retard conséquent puisque la fin initiale des travaux était prévue le 24 janvier. Cependant cette opération « à tiroir » en deux phases successives avait peu de chances de finir dans les temps. Afin de garantir les financements initiaux, la subvention de la chaufferie a été revotée par le conseil départemental. Par contre, une incertitude demeure pour celle concernant les logements Palulos. M. le

Eclairage pour les fêtes

M. le Maire propose de rajouter des illuminations à l'angle de la nouvelle mairie et au niveau du lavoir face à l'église. Une demande de prises électriques complémentaires

Panneau Impasse

Un panneau d'impasse doit être installé au niveau de la rue des Carmes pour éviter la

Cimetière

Mme Jeanne Cabannes demande que soient étudiées la réorganisation et la mise à jour de la gestion du cimetière.

Contrat d'assurance

L'ensemble des contrats d'assurance auprès de GROUPAMA a été révisé notamment pour étendre les garanties à la Forge. La prime

Statuts du SICECO

Les statuts du SICECO ont évolué avec l'adhésion de nouveaux EPCI, l'élargissement de leur champ d'activités et l'attribution de nouvelles compétences. Ces nouvelles compétences seront présentées lors de réunions

Entretien des espaces verts

Kevin Page a terminé son contrat le 9 mars 2016.

Rémy Briottey a retiré sa candidature pour raisons de santé

Mr le Maire a demandé un devis auprès de Service Auxois Sud, en précisant le besoin, qui est d'environ 3h par semaine d'Avril à Octobre. Romain Darbois a fait réactualiser

Maire a pris contact avec Christine Renaudin-Jacques, conseillère départementale pour essayer d'obtenir des garanties.

Les entreprises sont globalement plus assidues à l'exception des menuisiers et des maçons. L'entreprise de carrelage titulaire du marché a déposé son bilan fin décembre et a été remplacée par l'entreprise CPME de Arconcey qui donne toute satisfaction.

a été adressée au SICECO. Thierry Bernard, Jeanne Cabannes et Guy Garrot se chargeront de demander des devis pour des illuminations.

circulation de véhicules sur une propriété privée.

M. le Maire indique que le dossier est important et préférerait qu'il soit traité à moyen terme par une commission dédiée.

annuelle baisse légèrement : 1 890€ contre 1931€ l'an dernier.

sur Avril et Mai. Les communes doivent se prononcer sur le principe de modification des statuts. Le conseil municipal accepte cette modification à l'unanimité.

les devis pour l'achat d'une tondeuse et la reprise de notre ancienne machine.

Après discussion en conseil municipal, M. le Maire décide de faire appel aux Ateliers Mutualistes sur la base de 6 passages « tonte » et 2 passages « débroussailluse ». Chantal Denuit assurera l'encadrement de ces interventions.

CLECT et compétence voirie

La C.C.O.M souhaite reprendre la compétence voirie. Quatre critères d'intérêt communautaire ont été définis et ont permis d'établir une liste des routes. Pour la commune, deux routes sont concernées : celle partant de la sortie de Remilly-en-Montagne vers Grenant et celle partant de la stabulation de Romain Darbois jusqu'à la route départementale.

Lorsqu'une compétence est transférée à la C.C.O.M, la C.L.E.C.T calcule les montants que les communes doivent reverser ou pas à partir de leur situation à un instant T. Une fois déterminé, le montant ne sera révisé que

tous les 8 ans. Cette révision étant proche, une simulation a été faite en intégrant la compétence voirie. La simulation montre que les communes qui ont fait d'importants travaux de voirie ces dernières années vont reverser des montants élevés à la C.C.O.M.

Le projet est reporté pour permettre une étude approfondie de ce transfert de compétence ainsi qu'une révision de la situation.

La C.C.O.M propose de choisir le régime dérogatoire pendant un an. Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

Budget

M. Boin, Trésorier de Somberton, a confirmé à M. le Maire que les finances de la commune restaient saines. En 2015, il y a eu des dépenses supplémentaires liées à la rénovation

du four à pain (géomètre, commissaire enquêteur, frais de notaire...) et à la procédure engagée auprès de M. Doret (frais d'huissier).

Célébration de la fin de la Guerre d'Algérie

Une délégation de la FNACA est venue à Remilly-en-Montagne le 19 mars à 16h30 pour célébrer la fin de la Guerre d'Algérie en 1962. Christine Renaudin-Jacques et Paul Robinat,

conseillers départementaux les accompagnaient. Merci aux habitants de la commune présents à cette occasion.

Projet de lieu dédié aux jeunes du village

Après avoir constaté la carence de lieux de ce type sur notre territoire, Estelle, Pauline, Emeline et Jessy, élèves de BTSA DATR (développement animation des territoires ruraux) à la MFR de Quetigny ont sollicité la Mairie pour envisager la mise en place d'un lieu dédié aux jeunes de 12 à 25 ans. Leur formation a pour but de former les élèves à devenir des animateurs du développement en

milieu rural. M. le Maire leur a proposé d'organiser une réunion avec les jeunes du village et les élus en imaginant la mise à disposition du four à pain au terme de sa réfection.

Une quinzaine de personnes étaient présentes à cette réunion et seulement deux jeunes concernés mais le projet reste intéressant et une autre réunion devrait avoir bientôt lieu.

Projet d'aire de jeux

Comme évoqué lors des élections municipales, M. le Maire propose l'étude d'une aire de jeux au bas de la rue de Chaux.

Les différents devis reçus de la société AJ3M oscillent entre 18k€ et 21k€ .Le montant des subventions pourraient atteindre 80% du montant TTC et permettrait d'obtenir le reliquat de la réserve parlementaire promise par

M. Patriat.

M. le Maire soumet le projet au conseil municipal afin de pouvoir solliciter des subventions :

- Pour l'approbation du projet : 9 votes pour et 2 abstentions.

- Pour la demande de subvention : 11 votes pour.

Loyers des futurs logements

Les logements nouvellement créés par la commune sont soumis à la loi PALULOS. Les loyers sont encadrés et fonction des ressources des locataires.

Les loyers mensuels seront d'environ 410€

Compteurs Linky

M. le Maire souhaiterait en savoir plus sur la mise en place des compteurs LINKY, certaines associations dénoncent le caractère dangereux et piratable de ces compteurs. L'Allemagne vient de refuser sa mise en

place et de nombreuses informations contradictoires circulent.

Sébastien GUILLIER propose de s'informer et de présenter une synthèse lors du prochain conseil municipal.

CCOM

Sébastien Garrot résume les sujets abordés lors du dernier conseil communautaire :

- la C.C.O.M a signé un contrat de partenariat avec ENGIE (anciennement GDF Suez)

- L'écluse de la Charme va rouvrir cet été et sera gérée par l'association ADDAMIR 21 (association départementale de développement et d'animation du milieu rural de Côte d'or).

Un loueur de vélos sera également présent.

- Pour le ramassage des poubelles tous les

15 jours, la C.C.O.M bénéficie d'un régime dérogatoire. Ce régime est reporté mais en période de forte chaleur, il doit être réalisé toutes les semaines. Cela représente sept passages supplémentaires de fin Juin à début Septembre qui devront être assurés par un service extérieur dont le coût est de 50k€.

Bien que la commission déchets ait voté contre ce surcoût le conseil communautaire a voté pour à la majorité.

Mouvements de population

Au 1 Grande rue, Sandrine Boulère, Olivier Grebot et leurs deux enfants ont succédé à Stéphane Bosoni.

Anne Grandbouche et Eric Schwartz ont emménagé au 2 rue des Epiliers. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux arrivants.

Cérémonie de la FNACA

Dix-neuf mars, en ce samedi après-midi, devant le monument aux morts, c'est 22 anciens combattants, 4 porte-drapeaux et nos 2 conseillers Départementaux rejoints par quelques Remillois, qui commémorent le cessez le feu du 19 mars 1962 à midi, en Algérie.

Celui-ci mettait fin à 8 ans de conflit. Cet hommage va aux 30000 militaires morts, dont de nombreux jeunes de 20 ans partis dans le cadre de leur service National.

Un vin d'honneur clôture cette cérémonie à la salle de la Mairie.

Cérémonie du 8 mai

C'est Annabelle Galorin, 2ème adjoint, qui a prononcé le discours devant le monument aux morts pour la cérémonie du 8 mai, entourée par les enfants du village.

Puis, le traditionnel vin d'honneur a été servi juste à côté, au jardin du presbytère.

Un beau soleil printanier et les tables sous les arbres ont donné à cette fin de cérémonie, un petit air de pique nique champêtre.



La journée citoyenne



Pas à pas, la journée citoyenne se décide en conseil municipal. Pas à pas la journée citoyenne s'élabore : un pas pour les ateliers, un pas pour le menu du soir, un pas pour les courses du casse croute... Et puis le jour venu, plein de pas. Pas dans les rues : nettoyage indispensable. Pas dans la terre : préparation des semis. Pas dans le lavoir : débouchage. Pas dans l'église, autour de l'abri bus : protection. Pas derrière ou devant ? le tractopelle : rebouchage des trous. Pas près de la mairie : installations diverses. Pas dans la cuisine : blanquette à l'ancienne oblige.

Le conciliateur de justice

Il me semble utile de rappeler ici le rôle du conciliateur de justice qui intervient en amont des procédures judiciaires. En cas de conflit, vous pouvez vous adresser à lui. Je rappelle ici sa mission et me tiens à votre disposition pour plus de renseignements.

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

- **Ses compétences** : Le Conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...).

Par contre, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...).

De même, il n'est pas compétent en matière

Des pas bottés, le temps s'y prêtait bien, des pas godillotés, des pas basketisés, des pas petitsouloués pour le soir sous la table du repas sympathique. Un grand merci à tous les auteurs de ces pas ce samedi 30 avril dans la fraîcheur et sous la pluie sans qui la journée citoyenne ne serait pas. Ah ! Si les rues de Remilly savaient compter les pas les utilisant, que ne nous conteraient-elles pas des histoires de ... pas ?

PS : que les pas que j'aurai oubliés me pardonnent et ne me marchent pas dessus, merci.

de litiges avec les administrations. Il est également incompétent pour traiter les litiges relevant du droit du travail.

- **Sa mission** : Si les personnes en litige se présentent spontanément, le Conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente.

Lorsqu'il est saisi par l'une des parties, il peut recevoir l'autre, qui reste libre de ne pas se présenter. Dans ce cas, il oriente vers les possibilités d'accès au droit.

Il peut aussi recueillir les informations qui lui semblent utiles en se rendant sur les lieux de l'affaire ou en procédant, sous réserve de leur acceptation, à l'audition de tierces personnes.

Pour joindre M. Pierre Chollet :

Tél. : 077 077 7005

conciliateurjustice.chollet.p@gmail.com

Analyse financière de la commune

Nous vous proposons une présentation synthétique du budget de fonctionnement de la commune.

Un peu d'histoire...

ATTENTION : deux faits importants préalables à la lecture des dépenses :

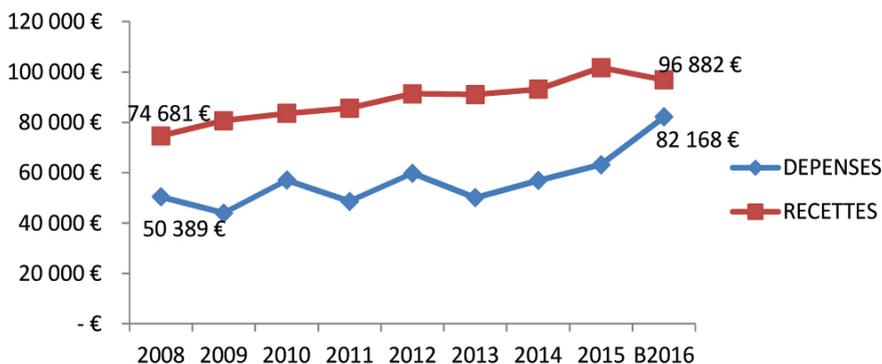
-Les travaux de l'opération cœur de village ont commencé en 2015

-Pour éviter de convoquer le conseil municipal et de voter des délibérations à chaque nouvelle dépense,

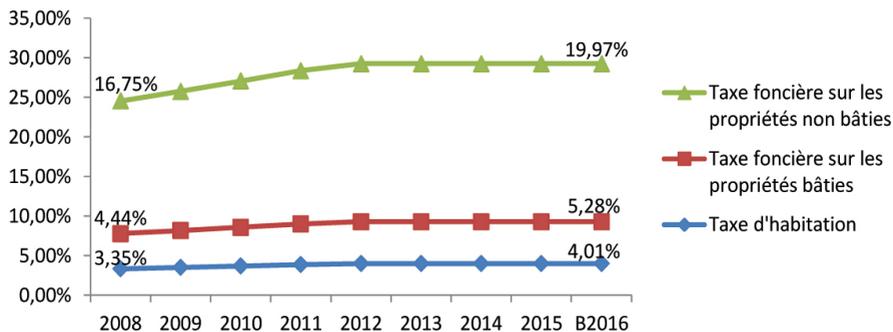
les dépenses budgétaires incluent des «imprévus» et des fourchettes maximales.

Une dépense budgétée n'est pas obligatoirement dépensée !

Les dépenses restent inférieures aux recettes :



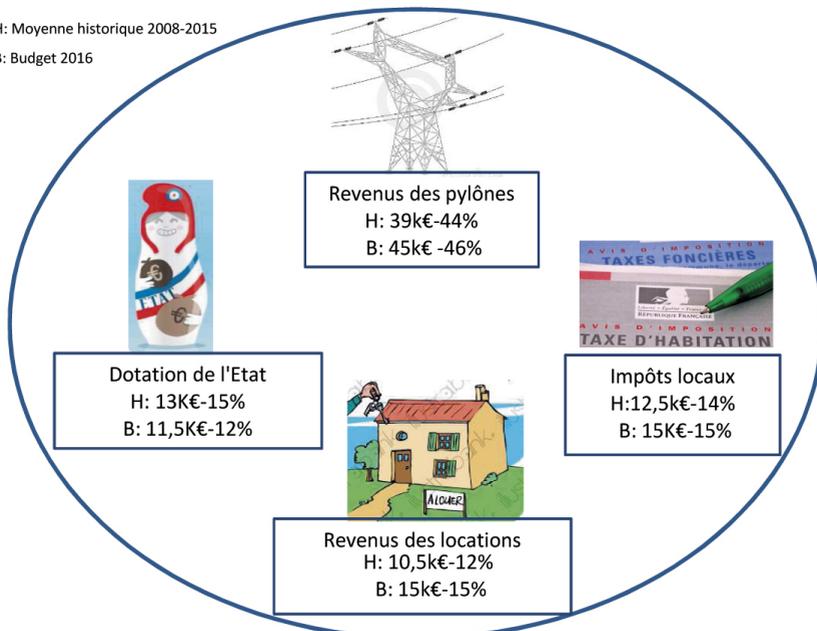
La commune n'a pas augmenté les taux des 3 taxes depuis 2012 :



Nos principales recettes sont :

H: Moyenne historique 2008-2015

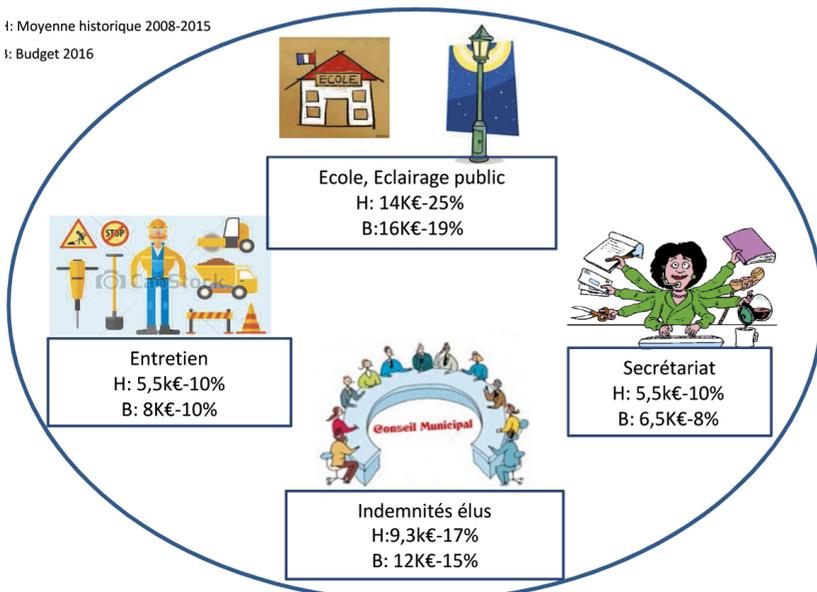
B: Budget 2016



Nos principales dépenses sont :

H: Moyenne historique 2008-2015

B: Budget 2016



En détail, le budget 2016 :

BUDGET 2016 : DEPENSES



Le montant des dépenses prévues pour 2016 est de 82 168€ .

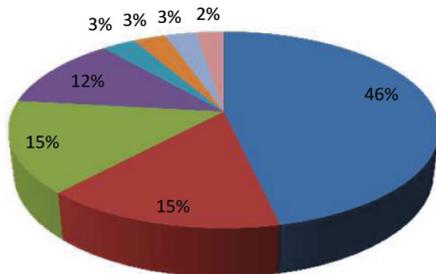
Principales explications de la hausse des dépenses :

Dépenses	Moyenne (1)	Budget 2016	Variation	Commentaires
Ecole,éclairage public	13 633	16 000	17%	Il y a plus d'enfants qui fréquentent le gro
Indemnités Elus	9 373	12 000	28%	La loi NOTRe impose l'indemnité maximale
entretien voies et réseaux	5 466	8 000	46%	Essentiellement lié à l'entretien des espaces Ils ont été entretenus historiquement par
Fêtes et cérémonies	2 944	5 000	70%	Lié au projet d'inauguration de l'opération
Amortissement	3 231	4 166	29%	Amortissement supplémentaire lié à l'étud
Autres fournitures	-	4 000	0%	Stock de granulés pour la nouvelle chauffe
Interets des emprunts	229	1 890	726%	Intérêts liés à l'emprunt de l'opération coe
Contribution finances publiques	-	1 684	0%	Contribution au redressement des finance Montant qui jusqu'en 2015, venait en déd
Frais actes	97	1 000	936%	Contentieux avec Mr DORET

(1)Moyenne historique 2008-2015

BUDGET 2016 : RECETTES

- TAXES SUR LES PYLONES
- CONTRIBUTIONS DIRECTES
- TAXES ADDITIONNELLE
- DOTATION DE SOLIDARITE RURALE
- REVENUS DES IMMEUBLES
- DOTATION FORFAITAIRE
- DOTATION AUX ELUS LOCAUX
- DIVERS NON DETAILLE



Le montant des recettes prévues pour 2016 est de 96 882€ .

Principales explication de la hausse des recettes :

Dépenses	Moyenne (1)	Budget 2016	Variation	Commentaires
Pylônes	38 724	45 040	16%	
Revenus immeubles	10 569	14 812	40%	Locations (2 appartements, 1 studio et la Cure)
Contribution directes (3 taxes)	12 561	14 607	16%	Lié à l'augmentation des bases votée par l'Etat.
Dotation forfaitaire (Etat)	13 136	11 561	-12%	En intégrant la dépense à payer à l'Etat, la baisse est de 25%.

roupe scolaire de Gissey.
e mais cette disposition devrait être vite retirée sous la pression des Maires.
es verts.
des bénévoles ces dernières années, par un salarié en 2015 et par un prestataire en 2016.
cœur de village.
les couleurs
rie. Cette dépense sera ventilée entre les différents locataires.
ur de village de 140k€ sur 20ans
s publiques versée à l'Etat.
uction de la dotation de l'Etat.

Dialogue avec Philibert

Je retrouve Philibert, le ver de terre après quelques mois.

- Alors Philibert, as-tu de nouvelles questions à me poser sur le village ?



- Et bien j'aimerais bien savoir où en est le projet de refaire les assainissements du village car outre les odeurs repoussantes à certaines heures et à certains endroits du village, il semble y avoir pas mal de systèmes hors normes à Remilly.

- En effet, nous avons repris les notes disponibles à la CCOM et un cabinet en a fait une synthèse. Sur 78 installations, 16 ont obtenu un avis favorable, 29 un avis favorable avec réserves et 33 ont un avis défavorable. Nous pensons qu'il serait judicieux de revenir à des systèmes individuels aux normes car un système collectif « tout à l'égout » serait très difficile à financer de nos jours.

- Bon d'accord mais ça veut dire qu'il faudra que les propriétaires mettent la main à la poche non ?



- C'est tout à fait juste et notre projet est d'accompagner ces démarches pour mutualiser, alléger et partager les coûts. La Mairie, pilotée par la CCOM, recherchera les subventions encore disponibles pour aider les habitants à se mettre aux normes. Avec le « tout à l'égout » le coût ne serait pas négligeable non plus : plusieurs milliers d'euros par foyer pour le raccordement au réseau et un coût du mètre cube d'eau multiplié par 2 ou 3...
Tout ceci sera exposé lors de la réunion publique du 10 juin.

- Justement, ça démarre quand ce projet ?

- Il a déjà démarré : L'étude initiale est faite et le conseil municipal a délibéré pour envisager de revenir vers de l'assainissement non collectif. La DREAL a donné son aval et un commissaire enquêteur a été nommé pour mener l'enquête publique qui commencera le 10 juin. Une réunion d'information aura lieu ce jour là et trois permanences seront tenues pour recueillir les avis du public : le mardi 14 juin, le samedi 25 juin et le mardi 12 juillet de 9h à midi. Tout le monde pourra s'exprimer et échanger pour trouver la meilleure solution à cet épineux problème. Plus nous irons vite et serons efficaces et plus nous serons aidés financièrement. Il faut préciser que la commune d'Agey est également dans le même cas pour le plus grand bien de la vallée de la Sirène. Alors Philibert qu'en dis-tu ?



**- Et ben chapeau !
Avec mes potes, on veut bien aider à creuser !**

Le café du Fil



Le 10 avril dernier, la salle des fêtes de Mâlain s'est transformée en atelier de couture géant. Nous sommes arrivés à 15h, un sac plein de vieilles chaussettes, jeans et t-shirts, et avons découvert la salle des fêtes comme nous ne l'avions jamais vue : des tables un peu partout, couvertes de laine, de rubans, de boutons, de pulls ou de vieilles chemises, des machines à coudre... Chaque atelier était encadré par une ou deux personnes, toutes plus accueillantes et patientes les unes que les autres (l'Art de rien de Fleurey, club de patchwork d'Ancey, la Bobine à Marie, club des aînés de Ste Marie, bibliothèques des alentours...), nous laissant toutefois autonomes, et favorisant les rencontres et le dialogue entre les participants.

Nous avons déposé les jeans à l'atelier... jeans, là où nous avons pu réaliser de magnifiques pots à crayons en... jeans. Nos t-shirts



ont été pris d'assaut, transformés en 5 mn en sacs de plage. Nous rencontrâmes un monsieur très concentré sur sa machine à coudre, fier de sa robe de mariée à base de rideaux blancs, et notre copine Eloïse, 8 ans, qui à l'aide de sa maman et d'un vieux t-shirt, s'est fabriquée une très jolie jupe de printemps...

Les Serial Crocheteuses étaient de la partie, capables de crocheter n'importe quoi, de la fleur à la pâtisserie en passant par la perceuse (si, si !) initiant qui voulait à l'art du crochet... Connaissez-vous le tricoton mécanique ? Pas nous ! Avec le tricoton mécanique, des mètres de tricoton en moins de 2 pour réaliser des tas de personnages très drôles !



Emile vous parlera mieux que moi de l'art des cartes textiles, et Blanche peut vous montrer quand vous voulez sa rigolote marionnette en chaussette.

Un bar gratuit était ouvert, avec de bonnes pâtisseries (des vraies celles-là !), et à côté un petit coin sympathique pour lire et même emprunter des livres sur... le fil !

Quel bon après-midi, réunissant toutes les générations et tous les genres, dans un bel esprit de partage et d'entraide, à deux pas de chez nous, ça fait du bien !

Nous n'avons pas vu passer l'après-midi, et attendons la deuxième édition avec impatience.

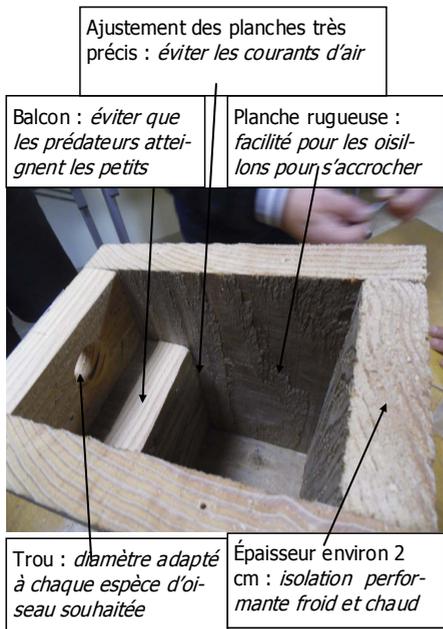
Conseil lecture : « Serial Crocheteuses 15 défis relevés par les blogueuses », Isabelle Kessedjian, Editions Mango.

Un nichoir

« Un nichoir ? Me direz-vous, c'est 4 planches et un trou ! »

Eh ! bien pas vraiment, comme ont pu le constater les deux personnes venues finaliser le montage des « boîtes » et les trois

personnes ayant préparé le travail. 3 nichoirs sont installés dans le jardin de la cure, un dans le jardin dit le triangle près de la table, les deux derniers sont dans un verger privé près de l'église.



Pose à environ 4m du sol : *décourager les prédateurs*



Trou entouré de zinc : *éviter que d'autres espèces ou animaux agrandissent pour s'y loger*

Attaches solides mais amovibles

Orientation sud est : *protéger des vents et de la pluie*

Pour ce printemps, la pose est intervenue un peu tard...

Nos amis les ont-ils visités ? Se les sont-ils appropriés ? Réponse à la fin de l'été :

les nichoirs seront descendus, ouverts, nettoyés et désinfectés si besoin. Si vous désirez nous aider à cette tâche, nous vous prévenirons en temps utile.

Les rendez-vous de la Chassignole

Mardi 21 juin : Concert au Jardin Communal à 20h00

Nous accueillons de nouveau l'Harmonie du Val d'Ouche pour un petit concert-présentation. L'animation avait bien plu l'an passé, aussi renouvelons-nous !

Dimanche 26 juin : Le Bon Débarras !

Une belle occasion de vider grange et grenier ou de trouver l'objet rare et convoité !

Pour tenir un stand, il vous suffit d'être Remillois et à jour de votre cotisation à La

Chassignole (5€) !

Plus d'info : assocchassignole@gmail.com ou auprès de Pascale 06 21 45 92 46

Dimanche 7 août : Fête du village

Jeux pour petits et grands dans un village aux couleurs de l'été et plein de bonne humeur, c'est la traditionnelle fête du village. Cette année encore, La Chassignole vous réserve des stands originaux et variés où il fera bon s'amuser !

Plus d'info : assocchassignole@gmail.com

Les Carriolades

Depuis quelques jours, huit pour être exact, une mystérieuse mélodie tourne dans ma tête. Cette musique lancinante fait surgir régulièrement des images. Vous aussi ? Allez avouez le, je sais que je ne suis pas seul.

Une foule d'individus qui boivent dans le même verre. Une meute de personnages farfelus chevauchant des montures encore plus fantasques qui déferlent dans les rues de notre village.

Oui, je les revois tous, les portugais mariachi, Duffman, les Dalton, l'armée américaine, oui-oui, oui même lui, et même des pirates sans perroquet. Ils étaient au moins 45 à partir du haut du village, traverser le tunnel de la mort, surmonter (ou subir pour certains) le virage de la mort pour dévaler ensuite jusqu'à la ligne d'arrivée.



Mais surtout deux étranges individus, assis devant un l'un de ces pianos électriques qui ont fait la fortune de Richard Clayderman et de Monsieur Dascenseur, compositeur génial pour figure d'attente imposée. L'un portait une fine moustache, ce qui est déjà louche et l'autre un drôle de casque de chantier qui saisissait toutes les occasions pour complimenter le bon goût vestimentaire de M. le Maire. (cherchait-elle un emploi à la mairie ?? laissons la rumeur faire son travail)

Et toujours ce refrain...

Haaaaaaaaaaaaaaaaaaaaahhhhh LES CARRIOLADES... LES CARRIOLADES !!!

Elle me suit partout désormais. Au travail,

à la maison, chez Lorette et même en discothèque.

Si j'en veux à ce souvenir c'est parce qu'il me rappelle à quel point les bons moments s'écoulaient vite. Et je n'ai pas vu passer le week-end du 15 mai.



La cinquième édition des carriolades a réuni plus de quarante participants qui ont offert un spectacle à la hauteur de l'événement dont la réputation s'étend à présent jusqu'aux côtes normandes. L'équipe des portugais était au rendez-vous ainsi qu'à la buvette. Bravo à Dinouche qui fut la plus rapide de la journée en établissant un chrono de 41,2 secondes. Zet (42,96) et Didi (43,11) complètent le podium.



Dans la catégorie junior, les meilleurs temps ont été enregistré dans l'ordre par Tom Simoneau, Bastien Leblond et Maxime Garrot. Leurs performances n'ont rien à envier aux plus grands alors un grand bravo à eux.



Un prix pour le meilleur déguisement a également été remis. Les délibérations devaient être difficiles tant les participants avaient rivalisé d'humour et de créativité. Ce sont finalement les Pirates, Julien et Vincent qui ont été récompensés, prouvant ainsi qu'il est pos-



sible de réussir dans la flibuste sans s'appeler Depp. Super woman a terminé deuxième démontrant qu'on peut triompher sans porter un slip sur son pantalon. Et enfin le lapin qui n'a de crétin que le nom a complété le palmarès. Contexte social oblige, une équipe a tenu à diffuser un message politique et humaniste. Le groupe ACDV entendait sensibiliser le



public à l'amour entre automobilistes, la fraternité sur la route et le respect des marmottes empaillées. L'acronyme reste inexpliqué mais le père Fouras est sur le coup. « Assez de vitesse ! » chantaient ces rockers aux cheveux pas vraiment longs et presque propres.

Le jury a su distinguer l'œuvre de ses auteurs et a placé leur engin à la troisième place du prix de la plus belle carriole. La voiture Haribo de Lucas termine deuxième. Et le vainqueur indiscutable est la maison écluse de Vinvin de l'équipe des portuaires.



Ce cru 2016 fut un franc succès, de nombreux spectateurs sont en effet venus en famille et entre amis assister aux dérapages plus ou moins contrôlés des participants. Les mines étaient réjouies, les rues pleines de joie et de cris. C'est bien un village qui vit. Et tout le mérite revient à l'ensemble des personnes qui ont participé à sa préparation. Alors bravo la Chassignole, bravo les bénévoles ! Que tous ceux qui ont contribué à ce succès soient ici remerciés :

Stéphanie, ingénieur en chef des carriolades
Sébastien et Romain et leurs tracteurs
Gilles le normand inconnu connu depuis ce jour

Julie, Lucie, François pour les 300 sandwichs
Les 300 sandwichs

Jeanne, Pierre, Serge et Pascal, l'équipe frite !
Les bottes de paille (rien de cassé)
et tous ceux qui se reconnaîtront...

Mention spéciale à nos deux commentateurs
Flo et Patrick pour avoir tenu l'animation avec brio toute la journée et nous avoir fait chanter pendant une semaine ce petit refrain. Et les ultimes remerciements sont bien évidemment pour Marc Chevillon et toute l'équipe municipale.

Les Trois Serges (2/3)

Petite Histoire d'une Grande Figure de notre Village

Interview pas trop décalée de **Serge Derepas** par les chroniqueuses d'En Haut, **Emma** journaliste pro et **Céline** stagiaire dilettante.

Emma : Où es-tu né ?

Serge : à Francheville, près de St Seine l'Abbaye. Je suis fils unique. Mon père était fermier, comme ses parents avant lui. Suite au décès de mon grand-père, ma grand-mère a mis en gérance la ferme familiale implantée à Remilly et a placé mon père, faute de moyens, dans une famille à Francheville. C'était monnaie courante à l'époque. Cette famille a ensuite aidé mon père à s'installer dans une petite ferme. Il a rencontré ma mère. J'avais 6 mois lorsqu'ils sont revenus à Remilly. Ils ont repris l'exploitation de mes grands-parents que j'ai reprise à mon tour.

Emma : tu n'as pas fait d'études alors ?

Serge (*d'un ton détaché*) : Si, j'ai fait HEC

Céline (*très impressionnée*) : ah... quand même !

Serge (*un sourire plein de malice*) : Hautes Etudes Communales !

Céline : c'est malin ! En même temps je n'aurais pas été étonnée...

Emma : souhaitais-tu vraiment reprendre la ferme ou aurais-tu aimé faire un autre métier ?

Serge : jeune, je rêvais d'étudier pour être ingénieur agronome et parcourir le monde, utiliser mes connaissances pour aider les populations à mieux comprendre et cultiver leur sol. Finalement j'ai pris la suite de mes parents, comme une évidence.

Céline : n'as-tu aucun regrets ?

Serge : parfois, pour les paysages et les richesses culturelles que j'aurais voulu découvrir, mais je pense avoir fait le choix le plus logique.

Emma : quel type d'exploitation géraient tes parents ?

Serge : une quinzaine des vaches laitières, des élèves de 1 à 3 ans ainsi que des céréales pour la nourriture des bêtes, du foin, quelques volailles...

Emma : Pour nous, qui ne connaissons pas forcément la vie des éleveurs et des agriculteurs, peux-tu nous expliquer ce qu'est ta vie à la ferme, tes tâches quotidiennes ?

Serge : Tout d'abord je suis à la retraite ! J'ai passé la main à Romain, le fils de Martine, en 2009. Il gère un troupeau de 95 vaches. Nous sommes des naisseurs : les veaux (broutards en devenir) sont élevés sous la mère pendant plusieurs mois, puis ils sont envoyés en Italie et dans les pays du Maghreb pour être élevés et abattus, avant de revenir en France pour être consommés. Nous faisons aussi des céréales pour les bêtes et le restant est revendu pour l'industrie céréalière.

Céline : Y'a pas assez d'herbe et d'abattoirs chez nous ?

Serge : C'est ainsi ! Les temps ont bien changé. Et puis il faut accorder de plus en plus de temps à la compta, à la paperasse, au suivi sanitaire, se concentrer sur les fluctuations des cours de la viande et des céréales, tout cela est de plus en plus compliqué et contrôlé. Nous sommes là Martine et moi pour épauler Romain sur ces domaines.

Emma : Justement Martine, parlons-en ! Décris-nous une de ses journées.

Serge : Martine s'occupe des moutons et des vaches, des petits animaux, de la gestion administrative de la ferme (+1h30 par jour)... et de la cuisine !

Céline : elle bosse à plein temps elle aussi, tu pourrais l'aider à cuisiner !

Serge : euhhhh non.

Céline : même pas une assiette de pâte au jambon avec du fromage ?

Serge : Elle cuisine tellement bien !

Céline : Genre ! Trop facile ! Faut la chouchouter un peu !

[Petite pause ici juste pour que le lecteur réalise que cette scène résumée en quelques phrases a été en réalité une véritable joute oratoire entre Serge et Céline, discussion parfaitement stérile, chacun campant sur ses positions, mais assez drôle à suivre]

Emma (va pas nous le froisser blairotte ! T'es pas une représentante de la cause féminine !) : nous disions ton quotidien de retraité quel est-il ?

Serge : Je commence ma journée à 7h30 en lisant le Bien Public, je réponds aux mails puis je sors : je répare des clôtures, je donne du foin aux bêtes, je fais un peu de mécanique, de maçonnerie, bref, je suis les instructions données par Romain.

Céline : en fait tu es ouvrier agricole !

[cher lecteur, j'aurais tellement aimé trouver les mots pour te retranscrire la tête de Serge à ce moment précis de la conversation. Ton imagination s'en chargera.]

Serge : Euh... oui c'est ça au final et j'aime ce que je fais. Sauf les vaches. J'ai mis 40 ans à me rendre comptes que je n'aimais pas vraiment m'occuper des vaches. Ce que j'aime c'est la nature. Puis les travaux sont divers et variés, pas le temps de s'ennuyer !

Emma : En parlant de polyvalence, tu es aussi connu pour d'autres talents....

Serge (nous y voilà, sûr que j'allais pas y couper, espérons qu'elles ne me prennent pas pour un gourou mystico-merguez) : oui ?

Emma : alors dernière anecdote entendue : tu as retrouvé une chienne du village qui c'était perdue avec comme seule indice sa date de naissance et son nom !?

Serge : (un peu timide) oui c'est ça....

Emma : mais quand as tu développé ce don ? Comment ça marche ? Tu es aussi connu pour être sourcier. Peux-tu nous éclairer ?

Serge : à l'origine, mon père avait quelque prédispositions de sourcier, mais il n'a pas vraiment travaillé son don et n'en a fait qu'un usage restreint. Quelques temps après sa mort, j'ai décidé de développer ce don que je possède aussi pour aider les personnes demandeuses. J'ai démarré tard, j'avais déjà 50 ans. Je travaille aussi bien pour des particuliers qui perdent un chien ou des clefs de voiture que pour des sociétés de forage. Dans ce dernier cas, l'exercice est d'autant plus ardu que de gros investissements financiers sont en jeu. Je dois trouver la position du puit de forage sans me tromper, interdit de se planter !

Céline : mais comment ça marche ?

Serge : En fait, chacun d'entre nous a dans le corps une concentration plus ou moins importante de cristaux de magnétite qui réagissent aux variations de champs magnétiques terrestres. Il semble que les personnes qui en possèdent plus soit donc plus sensibles à ces phénomènes... rien de magique ! En réalité, ce n'est pas la source que je trouve, c'est le champ magnétique de l'eau contre la roche que je sens. Je dois être capable de donner la profondeur et le débit. Je suis aussi magnétiseur.

Céline : incroyable don, mais de là à retrouver les animaux perdus ou les personnes disparue !

Serge : Après plusieurs années de travail sur le don de sourcier j'ai peu à peu développé d'autres capacités qui me permettent aujourd'hui d'explorer divers univers. Avec juste un plan de la région où se trouve l'animal ou la personne perdue, sa date de naissance, sa photo, je peux la localiser. Cela marche par symboles, associations et visions aussi.

Céline (*totalemement fascinée*) : Magnétisme, localisation d'animaux et d'humains, localisation de sources, tout cela peut faire peur non ? Entre le paranormal et le druidisme...

Serge : oui cela peut effrayer car cela paraît impossible aux gens ou même relevant du charlatanisme. Chacun voit midi à sa porte. J'apprécie d'aider mon prochain et mes recherches m'ont conduit à croiser tellement de gens différents ! Tout ceci est tellement enrichissant !

Emma (*impressionnée. Ben tiens, elle va le dire*) : impressionnée ! Comment as-tu découvert ton don ?

Serge : mon père est décédé en 1997. J'ai démarré en 2002. J'avais appelé un sourcier chez moi pour créer un puits. Il m'a donné ses baguettes en noisetier et m'a appris.

Emma : Vocation tardive alors !

Serge : C'est vrai mais pour réussir dans cette activité il faut atteindre une certaine maturité je crois.

Emma (*toujours droit au but, pour la délicatesse, on repassera une autre fois*) : mais quel âge as-tu en fait ?

Serge : je suis de 1951

Emma : 65 ans. Raconte-nous le Remilly de ton enfance.

Serge : Immédiatement je pense à l'école, à l'épicerie, au Roger aussi. A Arthur qui toute sa vie a sonné les cloches de l'église matin, midi et soir sans retard ; à sa sœur Mathilde qui nous faisait le catéchisme le jeudi. Je pense aussi à l'A38 qui dès 1973 a ramené les « rurbains » dans notre village de 85 âmes à l'époque...

Emma : as-tu des hobbies ?

Serge : j'aime écouter des conférences, regarder des documentaires, m'informer sur tout. La lecture aussi. Tout ce qui m'apporte de nouvelles connaissances et attise ma curiosité en fait...

Emma : Des lectures à conseiller à nos lecteurs ?

Serge : La Prophétie des Andes de James Redfield. Et pour ceux qui s'intéressent au magnétisme J'étais guérisseur de Bernard Blancan car je me retrouve dans ce qu'il écrit.

Emma : Un mot de conclusion sur ton parcours ?

Serge : En fait je suis heureux. Etre heureux, c'est apprendre à vivre en paix avec soi-même en sachant apprécier et vivre pleinement chaque moment, chaque rencontre, chaque expérience. Etre heureux, c'est savoir se contenter de peu.

Emma à Céline en sortant de chez Serge : dis-donc, on a complètement oublié de lui parler de son mandat d'élus à la mairie !

Céline : ah oui !... bon j'ai froid là. Et faim aussi. Je te remonte en voiture ?

3 femmes, 3 sports (3/3)

Nous vous proposons une série de trois articles vous permettant de découvrir trois sports à travers la pratique passionnée de trois femmes, habitantes de Remilly : le kayak et dragon boat avec Patricia Coppa, l'aïkido avec Anne-Marie Ancery. Pour ce troisième volet, je vous emmène au bord de la prairie et dans les chemins.



Lorsque je rencontre Bénédicte, c'est l'humilité et la présence attentive qui m'accueille devant le feu de cheminée. Cheveux tirés en arrière, corpulence fine, voix assurée, Bénédicte ne me parlera presque exclusivement que de cheval et d'une jument en particulier : Vassala de Luzy.

C'est dans la ferme familiale que Bénédicte rencontre les chevaux. Grâce à un poney offert par ses parents, elle apprend à monter. Tout naturellement, elle se dirige vers des études d'équitation. Lors d'un stage chez M. Jean de Chatillon près d'Autun, la jeune fille découvre la race «pur sang arabe» ainsi que la discipline de course d'endurance pour chevaux. Cette activité séduit Bénédicte.

L'endurance équestre pratiquée individuellement ou en équipe est caractérisée par des épreuves d'extérieur courues à vitesse imposée ou libre sur un itinéraire balisé avec des examens vétérinaires validant la capacité du poney / cheval à parcourir de longues distances.

<http://www.ffe.com/Disciplines/General/Endurance/Presentation-de-l-endurance>

Tout comme les chevaux qu'elle entraîne, notre cavalière progresse. Étape par étape, avec des épreuves de plus en plus longues. Le départ de chaque concurrent est libre dans une fourchette de temps pour les plus jeunes chevaux. Les courses sont dessinées sur des boucles. A chaque passage de boucle, un vétérinaire examine le cheval : rythme cardiaque, locomotion. C'est lui qui donne le feu vert pour la poursuite de la course. La note de chaque couple cavalier-cheval est une adéquation entre le temps réalisé sur le parcours et le rythme cardiaque observé. C'est elle qui détermine la qualification du cheval ou non. S'il est qualifié, il peut se présenter en fin de saison à la finale. Après la compétition, l'entraide entre participants notamment pour le soin aux animaux est réelle. Les rencontres autour de la passion commune sont fortes.

Des expériences sont échangées dans une ambiance conviviale. C'est un temps qu'apprécie Bénédicte.

En fait notre sportive a un rôle d'entraîneur important. Connaître chaque cheval, non seulement au niveau physique mais aussi au niveau caractère et au niveau affectif est primordial. Ces relations privilégiées sont riches et permettent une progression plus harmonieuse du cheval vers des performances plus importantes. Chaque animal est unique, ainsi Bénédicte est-elle attentive aux comportements : Les chevaux de race pur sang arabe se dispersent vite, les occuper est nécessaire. Il lui faut quelque fois trouver des astuces, des mises en situation pour rendre le cheval volontaire, pour le rassurer.

Zénitude et confiance sont des attitudes que cultive Bénédicte.

La fin de l'hiver marque la reprise de l'entraînement. Une randonnée de 3h par semaine, comportant de nombreux dénivelés, permet un développement de la musculature, un renforcement cardiaque et un travail du souffle. Cette sortie se fait au pas, long et lent, quelque fois au trot. Le site de Remilly se prête tout à fait à cet exercice. Des séances dans le marcheur (manège de marche) complètent l'entraînement. Quelques fois, un temps de travail chez un éleveur équipé d'une piste de galop est nécessaire.

Comme tout athlète de haut niveau, Vassala de Luzy et ses compagnons sont chouchoutés. Leur alimentation est contrôlée et optimisée : c'est le domaine de Damien, son époux. Le maréchal ferrant apporte son savoir-faire pour renforcer l'équilibre de marche en adaptant, sans contraindre. Le vétérinaire est toujours de bon conseil. L'ostéopathe, acuponcteur veille en début de saison à la bonne reprise de l'exercice. Régulièrement Damien et Bénédicte prennent avis auprès de diététiciennes et autres entraîneurs. Lors des courses, des suiveurs ou assistants portent l'eau qui aspergera le cheval afin de le rafraîchir et de l'abreuver. Ainsi il existe tout un travail d'équipe autour des chevaux.

L'entraînement de Bénédicte se fait au fil des activités quotidiennes nécessaires : travail à l'écurie, marche pour amener les animaux au pré, randonnées. Les nuits blanches et les milliers de kms font aussi partie de sa vie. Il n'est pas demandé de diplôme pour concourir. Simplement un savoir-faire (monte confirmée, connaissance des soins aux chevaux) est contrôlé lors des courses.

La passion de notre sportive est communica-

tive. Ainsi, Augustin, le fils aîné, a participé aux championnats de France jeune cavalier en 2015 sur une distance de 60 kms. Pour 2016, il envisage des courses de 90 kms. Il fait partie des cavaliers bourguignons sélectionnés en équipe. Belles performances.



Avec la jument Vassala, 7 ans, Bénédicte inaugure les courses internationales. Son objectif de 2016 : se qualifier pour participer au championnat du monde se déroulant en France à Negrepelisse. «Je ne suis pas une compétitrice, je ne connais pas les stratégies à ce niveau de compétition, je souhaite prouver que Vassala est capable de franchir le cap des 120 kms mais avec prudence». «Tant que je garderai confiance dans les chevaux, je continuerai à monter aussi longtemps que possible».

Dernière actualité : Course du 8 mai

« Je me suis qualifiée sur la course de 120km de Castelsagrat (course avec beaucoup de dénivelés). Il y avait 103 partants, nous ne sommes plus que 50 à l'arrivée.

J'ai été très prudente car c'était la première fois que Vassala faisait la distance et ça été payant. Nous sommes 47ème à 14.42 km/h de moyenne avec une jument en super forme !

Chevaux de 4 ans : courses de 20 kms, finale de 40 kms, départ libre, vitesse comprise entre 12 et 15 km/h

Chevaux de 5 ans : courses de 40 kms, finale de 60 kms, départ libre, vitesse comprise entre 12 et 15 km/h

Chevaux de 6 ans : courses de 80 kms, finale 80 kms, départ groupé, vitesse libre inférieure à 16 km/h

Les courses, de mars à octobre, ont lieu une fois par mois afin de privilégier la récupération.

Pour les chevaux de 4 ans, la finale se passe à Uzès. En parallèle, à cette course, se déroulent les ventes de jeunes chevaux. Les propriétaires du moyen orient notamment sont intéressés par les individus élevés en Belgique et en France. Le travail des entraîneurs français est plébiscité.

Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 09h30 à 11h30 Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

<http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/Remilly-en-Montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Virginie Richard

Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.
Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collecteurs, placés dans les 4 déchetteries.
Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lanteny	Sombornon	Velars
Lundi		9h-12h30	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-13h	14h-17h*	
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

* Fermeture à 18h du 31 mars au 31 octobre

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Armay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

Le boulanger qui passe

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de la Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques**Gissey :**

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43
e-mail : bibliothequegissey.ccv@wanadoo.fr
Site internet : www.ouche-montagne.fr
Mercredi de 10h00 à 12h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Sombornon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72
e-mail : biblio.sombornon@orange.fr
Mercredi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00

Transports en commun**Covoiturage :** <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>**Horaires TRANSCO** disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr**Horaires SNCF Mâlain - Dijon** (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe) :

du lundi au vendredi : 06h09, 07h09, 08h09, 12h39, 13h09, 17h08, 18h09, 19h52, 20h47.

Samedi : 07h09, 12h38, 18h09, 19h08. / Dimanche : 12h38, 17h08, 18h09.

Horaires SNCF Dijon - Mâlain (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe) :

du lundi au vendredi : 06h35, 07h35, 12h40, 16h35, 17h35, 18h35, 19h35, 20h29.

Samedi : 07h35, 12h35, 17h35, 19h35. / Dimanche : 12h35, 17h35, 19h35, 20h29.

Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° du répondeur départemental de Météo-France : 08.92.68.02.21 ou n° court : 3250

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/dept21>

Transport des personnes âgées vers Sombernon et retour :

Un mercredi sur deux. Départ de Remilly 8h10, retour 10h54, participation 3€

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

Urgences et médecins de garde

SAMU centre 15

Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 20 mai 2016	des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 27 mai 2016	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 3 juin 2016	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 10 juin 2016	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 17 juin 2016	Blanchot	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 24 juin 2016	Pont de Pany Mme Erkens	Pont de Pany Saulieu	03 80 23 62 61 03 80 64 00 78
Vendredi 1 juillet 2016	Bérenger / Veyre	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 8 juillet 2016	des Louères	La Roche en Brénil	03 80 64 76 57
Vendredi 15 juillet 2016	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 22 juillet 2016	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 29 juillet 2016	Bertrand de Fleurey	Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 5 août 2016	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 12 août 2016	des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 19 août 2016	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 26 août 2016	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 2 septembre 2016	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96